



# *Guide de l'inclusion*

*à*

*destination*

*des chefs d'établissement*

*et*

*de leur équipe*

*Ouvrage collectif*

*Rédigé par des enseignants spécialisés  
et des chefs d'établissement du diocèse de Nanterre*

## Exemple vécu d'inclusion

<b>Le jeune et son école</b>	<b>Structure d'accueil</b> Ecole maternelle / élémentaire/ collège/ lycée	Ecole maternelle
	<b>Trouble de l'enfant / du jeune</b>	autisme
	<b>Bénéficie-t-il d'une AVS ?</b> Si oui, préciser le nombre d'heures ..... AVSI / AVS co ?	Oui, 20h par semaine Avs-i
	<b>Scolarisation</b> : Plein temps / temps partiel Préciser..... (nombre d'heures de présence dans l'école si temps partiel )	Temps plein avec $\frac{1}{2}$ journée d'absence pour aller chez l'orthophonie et $\frac{1}{2}$ journée d'absence autre de l'avs
	<b>Niveau classe où l'enfant /le jeune est accueilli</b>	gs

Comment le jeune est intégré par l'enseignante, les autres élèves à la vie de la classe.

L'enseignante reste l'enseignante de l'enfant. Elle connaît les techniques spécifiques pour soutenir et encourager l'apprentissage de l'élève ainsi que les démarches à faire pour l'aider et l'accompagner dans l'acceptation des contraintes du groupe. Elle sait repérer les moments où l'enfant décroche et peut proposer des aides pour soutenir son adaptation à la situation de classe. Elle sait aussi gérer l'emploi du temps de l'enfant et peut lui proposer de façon adaptée des temps en individuel avec son AVS.

Quels aménagements ont dû être pensés en classe, dans l'école ? ( cour, cantine....)

L'enfant accepte très bien les contraintes de la vie en collectivité, il peut prendre ses repas sans surveillance particulière. Le temps de récréation est un temps où il a besoin d'être plus accompagné pour apprendre à jouer de façon adaptée avec les autres enfants.

Quelles ressources ont été utilisées ( en classe / à l'école / en dehors de l'école pour réussir cette inclusion ?

Un premier travail d'inclusion de l'enfant en grand groupe (accompagné d'un adulte de la classe Soleil) a eu lieu sur l'année précédant sa scolarisation à temps plein en classe ordinaire. Le but de ces temps d'inclusion était double : lui apprendre à devenir élève en classe ordinaire et repérer ses difficultés afin d'y remédier à chaque fois. Une fiche navette élaborée par les 2 enseignantes a circulé à chaque inclusion.

Ensuite, il y a eu un échange entre les enseignantes ainsi qu'une communication de toutes les évaluations écrites.

Enfin, c'est l'enseignante qui cette année prend en charge cet enfant tout en bénéficiant de la supervision mensuelle d'une psychologue spécialisée dans la prise en charge des troubles autistiques. Celle-ci observe l'enfant en classe, peut ensuite donner des préconisations tant à l'enseignante qu'à l'AVS afin que les situations d'apprentissage et l'aide proposée soient toujours les plus bénéfiques possibles.

L'enseignante assure un vrai travail personnel d'information à la spécificité de ce handicap ainsi que d'adaptation du travail à l'enfant.

Un conseil que vous donneriez à un enseignant qui s'apprêterait à inclure un élève dans sa classe....

## Exemple vécu d'inclusion

Témoignage de l'enseignante de CE1

<b>Le jeune et son école</b>	<b>Structure d'accueil</b> Ecole maternelle / élémentaire/ collège/ lycée	Ecole élémentaire
	<b>Trouble de l'enfant / du jeune</b>	Dyspraxie
	<b>Bénéficie-t-il d'une AVS ?</b> Si oui, préciser le nombre d'heures ..... AVSI / AVS co ?	Non
	<b>Scolarisation : Plein temps / temps partiel</b> Préciser..... ( nombre d'heures de présence dans l'école si temps partiel )	Plein temps
	<b>Niveau classe où l'enfant /le jeune est accueilli</b>	CE1

**Comment le jeune est intégré par l'enseignante, les autres élèves à la vie de la classe.**

Scolarisé depuis plusieurs années dans l'établissement, Alexandre est bien intégré à la vie de la classe. Il a des amis qui le connaissent avec qui il joue.

Sa dyspraxie jusqu'à présent ne le différencie pas tellement des autres élèves de la classe. Ce n'est que depuis le milieu du CP qu'il lui est difficile d'accéder à certains apprentissages, sans adaptations. Les autres élèves acceptent l'aide apportée (plus de présence de la part de l'enseignante) et viennent l'aider lorsque cela est nécessaire.

**Quels aménagements ont dû être pensés en classe, dans l'école ? ( cour, cantine....)**

De façon transversales : vigilance particulière de l'enseignante concernant l'attention de Alexandre et sa compréhension de consignes. Fréquent rappels pour le ramener dans la tâche.

En début de CE1, Alexandre n'a pas acquis l'écriture cursive, ni toutes les lettres d'imprimerie. Il ne peut écrire son prénom. Il n'a pas la graphie des chiffres. La psychomotricienne travaillant avec Alexandre le geste graphique des aménagements lui ont été proposés pour palier l'écriture.

**Des lettres mobiles** ( matériel OPPA ) sont utilisées sur des feuilles lignées, reprenant les couleurs proposées par la psychomotricienne qui le suit ( écriture cursive entre ligne marron et ligne verte). A l'arrière des lettres, du scratch a été collé pour fixer de façon temporaire

les lettres sur la feuille. Ainsi Alexandre peut écrire lors de dictées de mots, voir de petites phrases.

**Des chiffres tampons**, avec repères visuels du sens de l'écrit sont utilisés sur des feuilles lignées. A la droite des feuilles une marge rouge est utilisée pour habituer Alexandre à placer le chiffre des unités à droite de la feuille.

Pour lire : Alexandre n'accédant pas à la lecture en début de CE1, un travail est mené dans ce sens par l'enseignante spécialisée.

Un matériel spécifique a par ailleurs été demandé à la famille ( crayons triangulaires, règle adapté).

### **Quelles ressources ont été utilisées ( en classe / à l'école / en dehors de l'école pour réussir cette inclusion ?**

Dans l'attente de la reconnaissance du PPS, un PAITSA a été mis en place, dès le diagnostic posé, en cours de CP. Le PPS ayant été une première fois refusé, l'équipe s'est mobilisée pour accompagner les parents dans une deuxième demande. Le PAITSA a été renouvelé.

Un PPRE pose les compétences visées dans chaque domaine d'apprentissage.

Une collaboration est nécessaire entre les thérapeutes qui suivent l'enfant (psychologue psychomotricienne,), Hôpital de Garches, et avec la famille.

### **Un conseil que vous donneriez à un enseignant qui s'apprêterait à inclure un élève dans sa classe....**

**Donner un cadre régulier et sécurisant.** Prendre en charge ( ou faire prendre en charge ) une partie des tâches organisationnelles demandées à l'enfant ( gestion de ses affaires), afin qu'il se mobilise pleinement sur les apprentissages.

**Valoriser les progrès et les réussites. Ne pas hésiter à proposer de faire, même si la tâche paraît inaccessible.** Les réussites contribuent à restaurer son estime de soi. Alexandre ne demande pas d'aide mais pourtant ressent une grande frustration de ne pouvoir faire comme les autres. Etre à l'écoute de ces envies, lui proposer l'étayage nécessaire a permis de l'amener plus loin que l'enseignante et les thérapeutes l'imaginaient. Il a pu ainsi participer à l'ensemble des séances de la séquence roller.

**Bien anticiper la problématique de l'apprentissage de la lecture.** Des moyens peuvent être (et doivent être) mis en place pour permettre à l'enfant d'écrire ( lettre mobiles ). La lecture impose une reconnaissance du sens de l'écrit, une reconnaissance des lettres, une reconnaissance des phonèmes, Prévoir un apprentissage de la lecture sur au moins deux ans. Le matériel peut être une entrave à l'apprentissage.

**Varier les approches. Etre constamment en recherche de nouvelles idées pour apprendre différemment.**

## Exemple vécu d'inclusion

### Témoignage d'une enseignante de CM1

<b>Le jeune et son école</b>	<b>Structure d'accueil</b> Ecole maternelle / élémentaire/ collège/ lycée	Ecole primaire
	<b>Trouble de l'enfant / du jeune</b>	Dylexie
	<b>Bénéficie-t-il d'une AVS ?</b> Si oui, préciser le nombre d'heures ..... AVSI / AVS co ?	non
	<b>Scolarisation : Plein temps / temps partiel</b> Préciser..... ( nombre d'heures de présence dans l'école si temps partiel )	Plein temps
	<b>Niveau classe où l'enfant /le jeune est accueilli</b>	CM1

### Comment le jeune est intégré par l'enseignante, les autres élèves à la vie de la classe.

Scolarisée depuis plusieurs années dans l'école, Céline a de nombreux camarades qui la connaissent. Elle est bien intégrée dans le groupe classe. En récréation, elle participe aux jeux.

Réservée, elle ne participe pas spontanément en classe mais accepte de répondre aux questions posées. En début d'année, Céline souffrait souvent de violents maux de ventre qu'elle n'osait exprimer.

### Quels aménagements ont dû être pensés en classe, dans l'école ? ( cour, cantine....)

**En classe** Céline est placée à proximité de l'enseignante pour la mettre en confiance, lui proposer les aménagements nécessaires, et lui donner l'occasion de participer davantage.

Aménagements des consignes et des exigences. Diminution de la quantité de travail demandé ou allongement du temps donné. Vérification de sa compréhension avant mise en recherche individuelle.

Aménagements des outils et des documents : utilisation d'une police aérée, Utilisation d'un guide lecture.

Aménagements des exigences concernant la copie (moins de copie). Copie des leçons sur un même plan ( horizontal /horizontal )

Apprentissage des leçons sur un support préparé par l'enseignante ( photocopie).  
Aménagements des exigences concernant l'apprentissage des poésies

Aménagements des compétences évaluées lors des travaux écrits - ( en orthographe : seules les compétences travaillées sont évaluées, en culture humaniste et sciences : l'orthographe n'est pas évaluée). Recours à des évaluations par oral ou par QCM lorsque c'est possible.

En mathématiques, utilisation, pour les opérations et la numération de documents aménagés (tableau avec colonnes grisées afin placer correctement les nombres). Tables de multiplication à disposition de l'élève en opération et raisonnement.

**Quelles ressources ont été utilisées ( en classe / à l'école / en dehors de l'école pour réussir cette inclusion ?**

Travail en coopération avec les enseignantes ( de la classe / spécialisée), les parents et les thérapeutes ( orthophoniste, psychologue).

Mise en place d'un PAITSA en lien avec l'orthophoniste et d'un PPRE en lien avec l'enseignante spécialisée.

**Un conseil que vous donneriez à un enseignant qui s'apprêterait à inclure un élève dans sa classe....**

**Trouver un juste milieu entre ce qui est accessible à l'élève sans adaptations : « l'élève peut le faire mais ne le veut pas » et ce qu'il faut adapter de façon impérative : « l'élève veut le faire mais ne le peut pas ».**

**Ne pas hésiter dès le début de l'année, à écrire des projets ( PAITSA, PPRE) lorsqu'ils s'avèrent nécessaires, afin d'officialiser les aménagements mis en place pour l'élève.** En cas d'absence imprévue de l'enseignante, ces projets permettront aux suppléants de poursuivre les aménagements prévus. D'une année sur l'autre, l'existence de ces projets ( PAITSA) permettent de mettre en place dès la rentrée les aménagements nécessaire à la poursuite de la scolarité de l'élève. Les projets sont à réactualiser chaque année.

**Proposer à l'élève de présenter à la classe ses difficultés, pour une meilleure acceptation des aménagements par la classe :** Céline a présenté à la classe la dyslexie. Cette présentation a été préparée en lien avec son orthophoniste et l'enseignante spécialisée. Elle a apporté à la classe des exercices montrant aux élèves ce qui était difficile pour elle. L'enseignante spécialisée a participé à cette présentation en expliquant ce que signifiait être dyslexique. Cette présentation a contribué pour Céline à restaurer l'estime d'elle-même.

**Mettre en valeur l'élève dans un domaine où il est en réussite.** ( même dans un domaine hors scolaire) Céline a présenté à la classe le métier de fleuriste de son père. Cette présentation a été l'objet d'une animation où ses compétences étaient valorisées. Cela a contribué à améliorer son rapport à l'école et l'apprentissage en particulier.

## Exemple vécu d'inclusion

### Témoignage de l'enseignante de CM2

<b>Le jeune et son école</b>	<b>Structure d'accueil</b> Ecole maternelle / élémentaire/ collège/ lycée	Ecole élémentaire
	<b>Trouble de l'enfant / du jeune</b>	Trouble du comportement
	<b>Bénéficie-t-il d'une AVS ?</b> Si oui, préciser le nombre d'heures .... AVSI / AVS co ?	Oui 12h
	<b>Scolarisation</b> : Plein temps / temps partiel Préciser..... ( nombre d'heures de présence dans l'école si temps partiel )	Scolarisation à temps partiel 18h de présence à l'école par semaine + intervention de l'Association votre école Chez vous 3 h par semaine
	<b>Niveau classe où l'enfant / le jeune est accueilli</b>	CM2

### Comment le jeune est intégré par l'enseignante, les autres élèves à la vie de la classe.

Scolarisé depuis plusieurs années dans l'établissement, Alexandre est intégré au sein du groupe classe. Les autres élèves l'intègrent dans leurs jeux même si lui joue plus souvent à côté d'eux qu'avec eux. Son comportement en classe et dans la cour dépend des jours. Il peut faire preuve envers ses camarades ou de son enseignante de violences verbales ou physiques.

En classe il a besoin de se lever, de bouger et d'avoir un rapport privilégié avec l'enseignant. Il veut parfois jouer le rôle de l'enseignant au sein du groupe classe. Il aime être dans cette situation lorsqu'on lui propose. Accepter les règles et s'y tenir est une chose difficile pour Alexandre, des aménagements sont donc proposés. Les autres élèves les acceptent. Cette acceptation est cependant pour eux un signe de sa différence.

### Quels aménagements ont dû être pensés en classe, dans l'école ? ( cour, cantine....)

**Aménagements des horaires de présence à l'école** : En accord avec les thérapeutes et l'enseignant référent les horaires de présence à l'école ont été aménagés. Le but est qu'Alexandre soit moins présent à l'école mais qu'il soit plus à même d'entrer dans les apprentissages lorsqu'il est présent. Deux fois par semaine l'Association

Votre école chez vous intervient à son domicile le matin. Afin de lui éviter la fatigue et l'énerverment conséquents aux temps péri scolaire Alexandre ne va pas à la cantine, Exemple d'emploi du temps :

	Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
matin : arrivée à l'école	10h30	10h30		non	8h30
midi	déjeuner au domicile				
après midi : arrivée à l'école	13h30	13h30		13h30	13h30
départ de l'école	15h30	15h30		16h30	15h30

#### **En classe :**

**Mise en place d'un contrat de comportement** pour poser le cadre de manière précise. Sur la cour comme en classe, l'AVS ou l'enseignante interviennent lors des ses débordements physiques ou verbaux envers ses camarades. Par période, lorsque cela est nécessaire, entrée et sortie de l'école de façon décalée, afin qu'Alexandre ne se sente pas agressé par le groupe.

**Aménagements des compétences travaillées** (en lien avec l'association votre école chez vous). Vérification de la compréhension. Aménagements des consignes. Valorisation de ses réussites.

**Aménagements des périodes de travail.** Une fois la tâche réalisée, Alexandre a le droit de « souffler » dans le cadre d'une activité choisie (regarder son magazine, aller aux toilettes...). Utilisation d'un emploi du temps, précisant de manière précise les tâches à mener. Utilisation d'un chronomètre (pour certaines tâches pour l'aider à maintenir son attention)

#### **Quelles ressources ont été utilisées ( en classe / à l'école / en dehors de l'école pour réussir cette inclusion ?**

Rencontres régulières avec la famille. Travail en lien avec les partenaires qui suivent le jeune : psychologue, intervenant de l'association Votre école chez vous, Conseils donnés par l'enseignant référent et l'enseignante spécialisée.

#### **Un conseil que vous donneriez à un enseignant qui s'apprêterait à inclure un élève dans sa classe....**

**Mettre en place un cadre sécurisant** exprimant clairement les limites et le rappeler régulièrement. En cas de débordement, ne soit envoyer le jeune dans une autre classe, car cette action renforcerait son sentiment d'exclusion. Il est préférable qu'il soit mis à l'entrée de la classe et que l'enseignant lui propose à de revenir au calme pour réintégrer le groupe : « stop, tu vas aller te poser et tu reviendras quand cela ira mieux ».

**Penser et prévoir très tôt ( en cours de CM1) avec la famille la poursuite de la scolarité** ( collège ordinaire / ULIS / Hôpital de jour) afin qu'une solution qui puisse être trouvée de façon sereine. Cette recherche de lieux est anxiogène pour le jeune et sa famille. Elle peut être l'occasion pour la famille de remettre en cause les adaptations qui avaient contribué au maintien dans un lieu de scolarisation ordinaire.

## Exemple vécu d'inclusion au collège

Témoignage des enseignants d'EPS, Histoire Géographie, CDI et responsable de niveau 6°

<b>Le jeune et son établissement</b>	<b>Structure d'accueil</b> Ecole maternelle / élémentaire/ collège/ lycée	Collège Saint Joseph Asnières
	<b>Trouble de l'enfant / du jeune</b>	IMC + troubles associés (dyspraxie/ troubles visuels)
	<b>Bénéficie-t-il d'une AVS ?</b> Si oui, préciser le nombre d'heures ..... AVSI / AVS co ?	Oui, mais en attente de sa nomination AVSi 12 h
	<b>Scolarisation</b> : Plein temps / temps partiel Préciser..... ( nombre d'heures de présence dans l'école si temps partiel )	Plein temps
	<b>Niveau classe où l'enfant /le jeune est accueilli</b>	6°

### Comment le jeune est intégré par l'enseignante, les autres élèves à la vie de la classe.

Scolarisé depuis plusieurs années dans le même établissement, Louis a de nombreux camarades qui le connaissent. Il est bien intégré dans le groupe classe. En récréation, il participe aux jeux. Il se rend au CDI de façon autonome.

Il suit les cours de la même façon que les autres. Il est à l'écoute des consignes. Il sait faire appel à l'enseignante pour demander de l'aide.

Il se sert de son ordinateur pour prendre en notes les cours. Son AVSi veille à la gestion de son matériel et lui permet de prendre en note ce qui lui échappe. En Histoire Géographie, lorsqu'il doit remplir son cahier d'activité, son AVSi, un camarade ou l'enseignant lui viennent en aide.

Il utilise aussi : une clef USB pour récupérer les cours et les enregistrer et une imprimante en classe pour rendre des écrits.

Pour les cours d'EPS, une personne ( AVSi ou éducateur ) est en charge de l'accompagner sur les trajets pour se rendre sur le lieu de pratique ( gymnase, ...)

Durant les séances d'EPS, l'élève pratique en même temps que le reste du groupe, avec aménagements des compétences visées si nécessaires. Si la compétence n'est pas évaluable, l'enseignant lui attribue un rôle social ( arbitre/ starter...)

**Quels aménagements ont dû être pensés en classe, dans l'école ? ( cour, cantine....)**

**En classe:** il utilise un siège adapté (ergonomique), et une table plus basse que les autres permettant l'utilisation du siège. Une tablette a été prévue en classe pour y placer son imprimante.

Positionnement dans la salle de cours : il est à la place la plus facile d'accès, proche du professeur.

Son fauteuil roulant est à disposition dans une pièce proche de sa salle de cours ou de la cour de récréation.

Les déplacements hors collège s'effectuent avec le fauteuil, notamment pour se rendre sur le lieu de la pratique en EPS.

**Quelles ressources ont été utilisées ( en classe / à l'école / en dehors de l'école) pour réussir cette inclusion ?**

Echanges et réflexions en amont de l'inclusion de Louis au Collège :

- entre la famille et le chef d'établissement du collège au cours de l'année de CM2, afin de valider le choix d'un collège ordinaire par la famille.
- entre enseignants CM2 - enseignante spécialisée/ responsable 6°, en fin d'année de CM2 afin de présenter les aménagements spécifiques à prévoir au Collège

Au Collège :

Aménagements des documents ( police agrandie , documents aérés - format A3)

Envoi des cours sous forme numérique ( mail) à chaque début de séquence. Les cours sont ensuite collés au fur et à mesure de l'avance.

Découpage des tâches lors des travaux en autonomie.

Aménagements des évaluations : 1/ 3 temps ou aménagements des épreuves.

**Un conseil que vous donneriez à un enseignant qui s'apprêterait à inclure un élève dans sa classe....**

Bien préparer en amont toute la logistique.

Etre en relation constante avec la famille, voire son ergothérapeute.

Le faire participer au maximum aux activités proposées en EPS, comme n'importe quel élève.

L'interroger comme un autre élève, lui faciliter l'organisation de son matériel.

**Autre remarques :**

En début d'année, **Louis** était parfois trop dans l'attente de l'aide apportée par ses camarades. Une réunion a permis de lui préciser les exigences du Collège le concernant tout en montrant à la famille, aux thérapeutes et au jeune lui-même que le collège avait un réel projet d'inclusion. L'inclusion vise l'autonomie du jeune et non un assistant permanent.

## Quelques réflexions sur l'inclusion des élèves ULIS en collège

### A) en maths

L'an dernier ouverture de l'Ulis, nous avons 4 élèves : M en quatrième, A, J et B en sixième.

#### En sixième :

A, J et B ne maîtrisaient pas le système décimal et peu de choses en géométrie sauf pour J qui avait quelques connaissances en géométrie.

Avec le professeur d'inclusion, Claire, nous avons décidé d'inclure ces trois Ulis partiellement sur des points précis (environ une fois toute les trois semaines).

Lors de ces inclusions, soit nous avons travaillé la gestion de données (lecture d'un tableau à double entrée etc...), soit sur un fichier d'exercices de sixième (que nous avons bien choisi) ce qui permettait à chaque élève de la classe de travailler à son rythme et à son niveau. Les élèves de sixième « ordinaire » et ceux d'Ulis étaient ravis de travailler sur ce fichier et de travailler ensemble. D'ailleurs J a rapidement été inclus pour les cours de géométrie.

#### En quatrième :

M suivait les cours de math en quatrième 6 dont j'étais professeur de maths. Je reprenais avec lui en Ulis les compétences exigibles du socle commun et lors des cours en classe d'inclusion, j'aménageais les supports.

M ne maîtrisait pas en début d'année le sens des opérations et je me suis rendue compte à ma grande surprise qu'il avait acquis en partie le sens des opérations en résolvant des équations simples....

Si nous faisons un bilan très rapide de cette année, le fait de travailler la partie numérique en Ulis, pour les sixièmes, n'a pas été très profitable. J'avais tendance à ne pas avancer tant qu'une notion n'était pas acquise, A, J et B étaient moins motivés que lors des séances d'inclusion. Par contre, M, en quatrième, semblait avancer ...

Cette année, huit élèves en Ulis.

Claire et moi, avons donc décidé de fonctionner autrement en sixième avec EV et EN et A qui est incluse en maths en sixième avec son accord (et en cinquième en géométrie partiellement).

- 1) Ciblage des priorités grâce au programme officiel et au socle commun
- 2) collaboration étroite avec Claire que je vois chaque semaine pour organiser la semaine suivante. Nous mettons alors au point ce qui se passera heure par heure,

Claire veillant à garder des heures sans « Ulis » pour corriger des devoirs que les « Ulis » n'ont pas faits, ou aborder des notions qui ne sont pas essentielles.

- 3) Avec les élèves Ulis, quoiqu'il arrive, j'essayerai de garder le rythme de la progression de la classe de Claire. Par exemple, EN ne connaît pas les nombres décimaux, je vais quand même aborder le cours sur l'addition avec lui, en partie en inclusion mais en adaptant les supports avec des entiers (tout en travaillant la notion de décimal).
- 4) L'inclusion en géométrie semble plus facile.

Remarques :

- Le fait d'utiliser des manuels de sixième est primordial pour les élèves Ulis. Il y a des exercices très simples et on peut toujours compléter par des fiches à coller dans le cahier.
- Cette organisation a demandé un effort de la part de la direction qui a fait les emplois du temps de telle façon que je puisse aller aux heures de cours de Claire assez souvent et que les heures de cinquième de la classe d'A soient alignées avec celles de sixième.
- Il faut jongler aussi avec le professeur de maths des cinquièmes pour la géométrie pour A.
- Les élèves d'Ulis sont ravis d'aller en inclusion.
- Merci aux collègues pour leur accueil, rien n'est possible sans leur bonne volonté et leur enthousiasme.

En français, en anglais etc... je n'ai pas les compétences nécessaires pour faire ce cheminement et pouvoir soutenir les élèves en Ulis (mis à part sur le suivi des devoirs).

B) En français

Nous avons décidé au cours d'une réunion bilan en mars 2014, avec tous les acteurs adultes d'Ulis, d'inclure chaque jeune à temps plein en français, chaque professeur de français a alors une heure de reprise en Ulis avec le jeune inclus pour cibler les essentiels..

Cela suppose que je libère des heures d'Ulis pour que mes collègues de lettres disposent de ces heures. Je suis donc coordonnatrice d'Ulis et enseignante « ordinaire » ce qui est une grande chance !

Les échanges avec mes collègues de toutes matières sont facilités ; je n'ai pas l'impression d'être un professeur ressource mais un collaborateur dans l'interdisciplinarité....

Voilà, très rapidement, quelques regards sur l'inclusion.

Ulis TFC Ste Marie d'Antony

## **TEMOIGNAGES D'INCLUSION, année 2014-2015**

Pour que l'enfant en inclusion puisse bénéficier de l'enseignement de sa classe (CLIS), l'enseignant généraliste accueillant a modifié son emploi du temps et celui des deux autres classes de CE1, en raison d'échange de services.

Les heures de sport ont été modifiées pour permettre aux élèves de CLIS, pris en charge par des intervenants extérieurs, de bénéficier des temps sportifs en inclusion.

Pour que l'inclusion soit bien vécue par l'enfant, « l'inclusion » se fait d'abord du CP vers la CLIS. Les élèves de CP sont invités à partager quelque chose que la CLIS propose : goûter, musique, chant... puis les CP accueillent l'enfant inclus = très bon fonctionnement. Ces échanges créent aussi des liens entre l'enfant et le nouvel adulte : passation plus sereine d'un adulte référent à l'autre.

Sortie au parc pour aider à l'inclusion des nouveaux élèves de CLIS et des trois CP.

Les élèves de CP et ceux de la CLIS se retrouvent lors d'une sortie au parc. Par équipe équitable, ils font connaissance et apprennent des nouveaux jeux pour après ensemble, jouer sur la cour de récréation. Ce fut une très belle expérience qui s'est répercutée naturellement à l'heure de la récréation de cantine.

Les enfants de la CLIS et leur enseignante (sur le site élémentaire), se déplacent pour chanter avec les maternelles (autre site) afin d'anticiper une éventuelle peur par l'inconnu lors de leur arrivée à l'élémentaire ; que ce soit dans le courant de l'année lors de différentes manifestations tous ensemble, ou de leur arrivée au CP l'année d'après.

Tous ces exemples demandent une préparation, de l'anticipation, des convictions. Beaucoup d'écoles œuvrent vers cette inclusion, mais on peut comprendre que tout n'est pas toujours facile et que certaines écoles, classes ou groupes classes ne sont pas encore prêts à accueillir. Il faut du temps.

Un grand merci à l'enseignante de CLIS, qui a bien voulu nous faire profiter de ces beaux témoignages.